

# MÉMO TRI

TOUS  
LES EMBALLAGES



réservé aux  
EMBALLAGES  
uniquement



le petit +

Bien vider,  
ne pas laver,  
ne pas imbriquer.

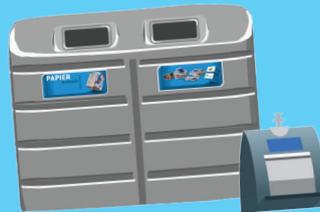
LE VERRE



le petit +

Le verre se  
recycle  
à l'infini !

TOUS  
LES PAPIERS



le petit +

Agrafes,  
trombones et  
spirales tolérés.

CONTACT : [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr) / 05 61 68 02 02

# LES EXCEPTIONS AU MÉMO TRI

## > DES EMBALLAGES

- Les emballages des déchets dangereux chimiques de la maison



DÉCHÈTERIE



déchèterie

Pots de fleurs, jouets, objets en plastique...ce ne sont pas des emballages ! Donc ça ne va pas dans les contenants jaunes.

## > DU VERRE

- Ampoules à filament, vaisselle (verre à boire, assiette, pot fleur)
- miroir

SE JETTENT À LA POUBELLE



- Ampoules basse consommation

BOITE RECYLUM

grandes surfaces, magasins de bricolage, ou en déchèteries



## > DU PAPIER

- papiers alimentaires,
- lingettes,
- papier cadeau métallisé
- couvertures plastiques des cahiers

SE JETTENT À LA POUBELLE



# LE BON TRI, C'EST AUSSI

## LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

piquants, coupants et boîtes DASRI



pharmacie

## LES DÉCHETS ORGANIQUES

de la cuisine et du jardin



composteur

## LES TEXTILES

même troués et chiffonnés, conditionnés en sacs !



récup' textiles

...ET PLEIN D'AUTRES FILIÈRES DE RECYCLAGE SUR [WWW.SMECTOM.FR](http://WWW.SMECTOM.FR)